



**Fédération québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979

Procédures relatives à l'adhésion des massothérapeutes diplômés hors Québec

FOR-AR 015 (révision 3, 18 janvier 2024)



Formation de qualité



Professionalisme



Encadrement professionnel



Éthique et intégrité

1. Vous êtes un étudiant diplômé hors Québec ?

Vous avez étudié en massothérapie ou dans une autre discipline connexe (kinésithérapie, physiothérapie, etc.) et vous voulez être reconnu comme « **Massothérapeute agréé^{MD}** » par la FQM ?

La FQM vous offre un service de reconnaissance des acquis qui permet votre entrée sur le marché du travail québécois.

Le présent document se veut le guide des pratiques et des procédures de la FQM en matière d'équivalences de formation. Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions.

2. La FQM : Partenaire de votre réussite professionnelle

La Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) est le leader dans le domaine de la massothérapie au Québec, et ce, depuis maintenant plus de 30 ans.

La mission de la Fédération québécoise des massothérapeutes consiste à qualifier et à supporter les massothérapeutes dans leur pratique professionnelle; à informer et à protéger le public.

Être membre FQM, c'est faire partie d'un groupe de massothérapeutes passionnés par l'avancement de leur profession. Comme chef de fil, la Fédération est le rassembleur des forces vives de la massothérapie afin de la faire reconnaître auprès de différentes instances gouvernementales.

La FQM est la référence en massothérapie au Québec ! Elle est bâtie comme un ordre professionnel. Elle offre un encadrement rigoureux et s'assure du respect de son code de déontologie et de ses règlements d'inspection professionnelle. Pour remplir son mandat de

protection du public, la FQM dispose des services d'un syndic, d'un comité de discipline et d'un comité d'inspection professionnelle.

3. Comment devenir membre?

Pour devenir membre à la FQM, vous devez être âgé de 18 ans et plus et avoir complété votre secondaire 5 et/ou l'équivalent. Une fois ces conditions remplies, vous aurez à suivre les étapes ci-dessous :

1^{ère} étape :

Constituer son dossier

Vous devez acquitter les frais d'ouverture et d'analyse de dossier, et fournir les documents suivants :

- 1) Feuille d'ouverture de dossier remplie et signée;
- 2) Déclaration solennelle signée;
- 3) Formulaire de consentement signé (non-obligatoire);
- 4) Curriculum vitae;
- 5) Une photo de vous en format passeport, d'environ 4 cm X 5 cm;
- 6) Certificat de naissance;
- 7) Un permis de travail attestant que vous pouvez légalement travailler au Canada (condition exclusive aux immigrants);
- 8) Diplôme(s), certificats d'études et/ou autres attestations de scolarité (document original ou copie certifiée conforme);
- 9) Relevés des notes de cours incluant le détail des heures et les résultats obtenus (document original ou copie certifiée conforme);
- 10) Syllabus de formation et/ou descriptions officielles (savoir, savoir-faire et savoir-être) des cours et stages suivis;
- 11) Preuves d'emploi et d'expériences professionnelles (document original ou copie certifiée conforme).

Veillez noter que vous avez à fournir des documents originaux ou copies certifiées conformes aux points 6), 7) et 9). Dans ces cas-ci, tout autre document non-officiel (photocopie, reproduction, version électronique, etc.) ne sera pas considéré lors de l'analyse de votre dossier.

2^e étape :
L'analyse du dossier

Un comité de la FQM effectuera l'analyse de votre dossier. Pour ce faire, il comparera votre nombre d'heures de formation, votre niveau d'étude et vos compétences développées aux standards du profil de formation 400 heures de la FQM dans le but de reconnaître ou non vos acquis hors Québec.

Le profil de formation 400 heures¹ de la FQM est composé de 4 modules distincts :

- **Module 1 : Le corps humain**
90 heures en anatomie, physiologie et pathologie
- **Module 2 : Applications techniques**
190 heures dans l'une des techniques de massage de base reconnues : Suédois, Shiatsu, Californien, Amma, Trager®, Momentum, Yoga-thailandais, Polarité, Jin shin do®
- **Module 3 : Approche client**
90 heures en techniques d'entrevue, relation d'aide, sexualité et pratique professionnelle
- **Module 4 : Encadrement professionnel**
30 heures en déontologie

¹ Le programme 400 heures est une condition minimale d'entrée à la Fédération. Les candidats ayant plus de 400 heures à leur dossier seront analysés en fonction de l'obtention des profils de niveaux supérieurs (profils 2 et 3). Pour plus d'informations sur ces profils, vous pouvez vous rendre au <https://www.fqm.qc.ca/fr/la-formation>

3^e étape :
3 scénarios possibles

À la suite de l'analyse de votre dossier, la FQM vous informera des résultats dans un **délai maximal de 60 jours**. Il y a **3 scénarios possibles** :

Scénario 1

Nous vous accordons des équivalences en anatomie, physiologie, pathologie, en technique de massage de base, en technique d'entrevue et relation d'aide, en sexualité et pratique professionnelle de même qu'en encadrement professionnel. De plus, **vous devrez passer un examen pratique en technique de massage et un autre en déontologie** afin de vérifier si les compétences sont acquises pour satisfaire aux critères d'admissibilité.

3 possibilités peuvent survenir

1.

Dans le cas d'un **succès** à l'examen en technique de massage de même qu'à l'examen en déontologie, vous pourrez devenir membre de la FQM en payant les coûts relatifs à la cotisation.

2.

Dans le cas d'un **succès conditionnel** lors de l'examen en technique de massage, vous serez dirigé vers une supervision individuelle d'une durée de 2 heures. Une supervision complétée vous garantira votre entrée à la Fédération.

3.

Cependant, un **échec** à l'examen en technique de massage vous obligera à suivre une formation de **190 heures** nécessaire à l'acquisition des compétences dans cette technique; la formation est offerte dans les écoles accréditées FQM. Une fois cette formation réussie, vous pourrez devenir membre de la FQM en payant les coûts relatifs à la cotisation.

Scénario 2

Nous vous accordons des équivalences pour un certain nombre de cours en lien avec le profil de formation de la FQM. Cependant, pour compléter votre dossier d'équivalences et satisfaire aux normes minimales d'entrée, **vous devrez passer un examen en technique de massage, un autre en déontologie ainsi que réussir vos cours de mise à niveau dans une école accréditée.**

3 possibilités peuvent survenir

1.

Dans le cas d'un **succès** à l'examen en technique de massage, aucun cours de mise à niveau en technique de massage de base ne s'ajoutera à ceux déjà prescrits. Vous pourrez devenir membre de la FQM en payant les coûts relatifs à la cotisation.

2.

Dans le cas d'un **succès conditionnel** lors de l'examen en technique de massage, vous serez dirigé vers une **supervision individuelle** d'une durée de 2 heures. Une supervision complétée n'entraînera pas l'ajout de cours de mise à niveau en technique de massage de base à ceux déjà prescrits et vous garantira votre entrée à la Fédération.

3.

Dans le cas d'un **échec** à l'examen en technique de massage, un cours de **190 heures** s'ajoutera aux cours de mise à niveau déjà prescrits. Une fois cette formation réussie, vous pourrez devenir membre de la FQM en payant les coûts relatifs à la cotisation.

Scénario 3

Aucune formation à votre dossier n’a été reconnue par la FQM, c’est-à-dire que vous ne répondez pas aux critères et aux standards d’admission. Vous êtes invité à faire vos **400 heures de formation dans l’une des écoles accréditées de votre choix.**

1.

Une fois cette formation complétée, vous pourrez devenir membre de la FQM en payant les coûts relatifs à la cotisation.

Transmission des résultats de l'analyse de votre dossier

La transmission des résultats se fait par communication téléphonique et par écrit (courrier électronique et lettre).

La remise des documents originaux

Nous nous engageons à vous retourner dans un délai de **60 jours** vos documents originaux (diplômes, relevés de notes, etc).

4. Coûts d'analyse et d'évaluation des équivalences

Afin de connaître tous les documents requis et les coûts à payer pour présenter votre dossier, veuillez nous contacter de préférence par téléphone. Nous vous expliquerons les étapes du processus et les issues possibles à la suite de l'analyse de votre dossier.